



## COMPTE-RENDU RÉUNION AUDIO DU 6 AVRIL 2020 : COVID-19 & PCA

Après nous avoir donné quelques informations, la réunion d'aujourd'hui a essentiellement tourné autour de l'organisation de la campagne IR.

### **PCA & fonctionnement des services :**

Vendredi (3 avril) 149 agents étaient physiquement présents dans les services. A ce jour, 285 agent disposent de PC portables (193 dans le cadre du PCA élargi et 92 hors PCA (Direction, vérificateurs...)), une 20aine doit encore arriver.

Les masques commandés sont arrivés. Ils seront distribués à hauteur de 2 masques/agent/jours en priorisant les 2 trésoreries hospitalières. Les guichets d'accueil devraient être équipés de vitre en plexiglass, cette opération n'est encore pas réalisée. Le directeur a confirmé que la réception physique était quasiment à zéro.

Un point sur les prestations de ménage a été fait avec la société O'NET. Il apparaît que celle-ci est défaillante sur certains sites. La direction se propose de suspendre provisoirement le contrat pour faire appel à un nouveau prestataire en capacité d'assurer des prestations correctes.

### **Organisation de la campagne IR :**

Elle se déroulera à compter du 20 avril. La centrale a prévu un déroulement en 2 temps ; absence de réception en mode confinement et retour à l'accueil du public une fois le confinement levé. Le directeur estime que, vu la situation sanitaire du département et les modalités progressives du déconfinement à venir, la campagne IR risque fortement de se dérouler en mode "sans accueil physique".

C'est donc une campagne "à distance" qui s'annonce. Elle sera plus basée sur l'accueil de l'utilisateur que sur la saisie des déclarations papiers. Avec l'arrivée de la "déclaration conforme" et la quasi généralisation de la télé-déclaration, le directeur table sur une diminution de moitié des déclarations papier.

La campagne concerne 120 agents. Pour cela le directeur envisage un élargissement du PCA en partenariat avec les chefs de service. Les SIP ont besoins de "troupes fraîches" ! Le directeur a conscience de l'effort actuellement fourni par les collègues mobilisés pour le PCA et de celui à venir pour réussir la campagne IR, il a insisté auprès des chefs de service pour que les rotations soient optimales et que chaque agent puisse « souffler » à un moment en évitant de solliciter les mêmes agents en continu pendant la période de confinement et la campagne IR.

Idéalement le directeur souhaite que la très grande majorité des agents en charge de la campagne soit équipée d'un PC portable. Il envisage de faire une nouvelle demande.

Dans le cadre d'un PCA élargi les cellules CSP et les PCE pourraient être mis à contribution. Aucune option n'est exclue y compris revoir la situation personnelle des agents ( en fonction par exemple de l'âge des enfants à la maison des collègues pourraient être mobilisés partiellement...)

Plusieurs pistes sont à l'étude pour le travail à distance des agents :

Distribution de quelques téléphones portables (une 10aine) et transfert des appels sur ces numéros. Une étude de faisabilité technique est en cours.

La direction n'exclue pas de demander aux agents de mettre à disposition leur matériel privé tant ordinateur que téléphone portable....

Nous, nous sommes fermement opposé à cette dernière option. Autant nous pouvons comprendre la situation

exceptionnelle que traverse le pays autant il n'est pas concevable que les agents subissent une double peine en palliant les carences de l'État par la mise à disposition de leur matériel personnel.

**Points divers :**

A ce jour le nombre de malades est estimé à 28/29 agents

Les vérificateurs seront positionnés en renfort pour les demandes de fonds de solidarité déposées par les entreprises. Ce dispositif sera certainement reconduit pour le mois d'avril. Les SIE restent mobilisés sur les opérations courantes qui vont connaître un calendrier plus chargé (dépôt des bilans, prélèvement du PAS, de la TVA...)

Une solution nationale concernant l'indemnisation des repas suite à la fermeture des restaurants collectifs a été trouvée, elle se fera sur la base des frais de mission. Les modalités sont encore à définir notamment en matière d'application rétroactive du décret...

La prochaine réunion téléphonique est fixée au mercredi 14 avril.